

Capital Investissement au Maroc : 2025, une année historique

Records absolus en levées de fonds et en désinvestissements

6,6 Mds MAD Levées 2025 — record historique	2,2 Mds MAD Investissements · 64 opérations	4,2 Mds MAD Désinvestissements 2025 — record historique	14 % TRI brut moyen depuis 2000
--	--	---	--

L'Association Marocaine des Investisseurs en Capital (AMIC) a présenté ce 21 mai 2026 son **Rapport d'Activité 2025**, 18ème édition réalisée par Grant Thornton. Il couvre **23 sociétés de gestion** et **56 fonds** — soit la quasi-totalité de l'industrie — et dresse le portrait d'une place en pleine maturité.

LEVÉES DE FONDS : RECORD ANNUEL HISTORIQUE

Avec **6,6 milliards de dirhams** levés en 2025, l'industrie enregistre son **meilleur millésime annuel depuis sa création**. Ce résultat s'inscrit dans une dynamique de génération exceptionnelle : sur la période 2020–2025, les levées cumulées atteignent **20,1 milliards de dirhams** — soit **quatre fois le volume de la génération précédente** (2014–2019).

Signal fort de la maturité du marché : **60 % des capitaux levés entre 2020 et 2025 sont désormais d'origine marocaine**, contre seulement 30 % sur 2014–2019. Le **Fonds Mohammed VI pour l'Investissement** s'est imposé comme catalyseur des grandes levées nationales, tandis que les organismes de développement internationaux (34 % des montants) voient leur part relative diminuer.

INVESTISSEMENTS : DIVERSIFICATION ET MONTÉE EN GAMME

12 sociétés de gestion ont déployé **2 236 MMAD** sur **64 opérations** en 2025 (35 nouvelles participations, 29 réinvestissements). Depuis 2020, ce sont près de **11 milliards de dirhams** investis, plus du double du volume 2014–2019.

Deux tendances structurantes se dégagent. D'un côté, la montée en puissance de l'innovation : **60 % des opérations** relèvent du capital-amorçage ou du capital-risque (en nombre), avec un ticket moyen de 10 MMAD. De l'autre, la consolidation du capital développement : le ticket moyen atteint **152 MMAD** sur 2020–2025, contre 76 MMAD la période précédente.

Géographiquement, la **région Casablanca–Settat** concentre 71 % des montants (13,9 Mds MAD cumulés fin 2025). Sectoriellement, les **Services (31 %)**, la **Santé (12 %)** et la **Distribution (12 %)** restent en tête. Les transactions minoritaires représentent **93 % des opérations** sur la période.

DÉSINVESTISSEMENTS : LA LIQUIDITÉ RETROUVÉE

Avec **4,2 milliards de dirhams de sorties** en 2025, l'industrie enregistre une deuxième année record sur les désinvestissements. Le cumul atteint **14,3 milliards de dirhams** pour près de **200 opérations de sortie** depuis l'origine.

Fait notable : **Les introductions en bourse (IPO) représentent 33 % des sorties** en valeur à fin 2025, témoignant d'un regain d'attractivité du marché boursier marocain pour les sorties de fonds.

PERFORMANCE : UNE INDUSTRIE QUI CRÉE DE LA VALEUR

14 % TRI brut moyen (2000–2025)	1,9× Multiple global du secteur	2,1× Multiple du capital développement	6,2 ans Durée moyenne de détention
---	---	--	--

Les secteurs de la **Santé (TRI 31 %)**, des **Services (TRI 18 %)** et de la **Construction (TRI 14 %)** affichent les meilleures performances en TRI. Sur 127 cessions effectives depuis 2000, le multiple de x1,9 confirme la capacité de l'industrie à générer une valeur substantielle pour ses investisseurs.

À PROPOS DE L'AMIC

L'Association Marocaine des Investisseurs en Capital regroupe la majorité des structures de Capital Investissement (Capital Risque, Capital Développement, Capital Transmission / LBO, Capital Retournement) installées au Maroc. Actionnaires professionnels, les 38 membres actifs de l'association accompagnent et financent la croissance de plus de 370 entreprises marocaines. L'AMIC compte également 25 membres associés représentant les métiers qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

L'AMIC est l'unique association professionnelle spécialisée dans le métier du Capital investissement et est instituée par la Loi 58-22 relative aux Organismes de Placement Collectifs en Capital (OPCC). L'adhésion à l'AMIC constitue, pour les sociétés de gestion, une des conditions d'agrément requises par l'Autorité Marocaines du Marché des Capitaux (AMMC) pour la gestion d'OPCC.

Au-delà de ses missions de déontologie, de contrôle et de développement des pratiques de place, l'AMIC fédère, représente et assure la promotion de la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels locaux et internationaux, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics. Elle contribue ainsi à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME, à la stimulation de la croissance et de l'emploi ainsi qu'à la promotion de l'innovation et de l'esprit d'entreprise.

Pour plus d'informations : www.amic.org.ma